

LA GAZETTE ESPIÉTAISE



1. **Mot du Maire**
2. **Présentation de l'équipe municipale**
3. **Informations utiles**
4. **Vie communale**
5. **Le saviez-vous ?**



1. Mot du Maire



Chères Espiétaises, chers Espiétais,

C'est avec un grand honneur et beaucoup d'humilité que le vendredi 27 mars j'ai été élu maire par le conseil municipal.

Je mesure pleinement l'engagement qu'implique cette responsabilité et je mettrai toute mon énergie au service de notre beau village.

Dans un premier temps, je voudrais remercier l'ancien conseil municipal pour son engagement tout au long de la mandature 2020-2026.

Je souhaite également exprimer ma gratitude à l'équipe qui m'a accompagné durant cette campagne pour son travail et son dévouement à notre projet.

Enfin, je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée lors de ces élections.

Le travail a d'ores et déjà commencé, c'est pourquoi nous vous présentons aujourd'hui un nouveau format de notre gazette trimestrielle.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, chères Espiétaises et chers Espiétais, en mon entier dévouement au service de notre commune.

Eric Laurent, Le Maire

2. Présentation de l'équipe municipale



1re rangée de gauche à droite : Ludovic Lacous, Stéphanie Catenat, Eric Laurent, Carole Debregeas, Sylvie Seyrat

2e rangée de gauche à droite : Marion Dubroca, Olivier Groussard, Nicolas Dejean, Sylvie Ducéré

3e rangée de gauche à droite : Luca Chataigner, Rémi Chataigner, Alexandre Dutel, Nicolas Beaudier, Arnaud Trijasson



Espiet.fr



mairie.espiet@gmail.com



05.57.24.24.27
06.87.38.88.93



Commune d'Espiet

• Le Maire et les adjoints

NOM	FONCTION
Eric Laurent	Maire
Olivier Groussard	1er adjoint délégué aux finances
Stéphanie Catenat	2e adjointe déléguée à l'urbanisme
Luca Chataigner	3e adjoint délégué aux bâtiments et à la voirie
Marion Dubroca	4e adjointe déléguée au personnel communal

• Commissions

COMMISSION	RÉFÉRENT
Sport, loisir, culture et associations	Sylvie Seyrat
Matériel	Alexandre Dutel
Espaces verts, environnement et cimetière	Carole Debregeas
Bâtiments	Rémi Chataigner
Voirie	Olivier Groussard
Aléas climatiques	Nicolas Dejean
Sécurité et prévention	Nicolas Dejean
Communication	Luca Chataigner
Enfance, jeunesse	Arnaud Trijasson



3. Informations utiles

BUDGET 2026

Le budget primitif 2026 a été validé par le conseil municipal à l'unanimité le 23 avril 2026. Ce dernier est arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	708 683,92 €	147 656,05 €	856 339,97 €
Recettes	708 683,92 €	147 656,05 €	856 339,97 €

TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2026

Lors du dernier conseil municipal, les différents taux d'imposition ont été votés pour l'année 2026.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Les taux communaux sont donc les suivants :

Taxe d'habitation :

14,92 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties :

37,66 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties :

40,50 %

VOIRIE



La route lieu-dit Robin est à nouveau en sens unique depuis le 1er avril.

Le passage s'effectue à partir de la D238 en direction du Lieu-dit Gombaud.

PLUi-HD

Le PLUi-HD a été approuvé en conseil communautaire le 26 février 2026.

Il est susceptible de faire l'objet de recours **jusqu'au 29 mai 2026**. Pour cela, il suffit d'envoyer un mail à M. MAUFRONT à l'adresse suivante : **bmaufront@lacali.fr**

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Un grand merci aux Espiétaises et aux Espiétais venus nombreux pour cette commémoration.

En ce 8 mai, nous avons rendu hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix.

N'oublions jamais leur courage, leur sacrifice et leur mémoire.



TRAVAUX MAIRIE

Suite à l'incendie ayant fortement endommagé la Mairie, la commune engage aujourd'hui une nouvelle étape dans la reconstruction de ce bâtiment emblématique.

Un appel d'offres a été officiellement lancé à destination des maîtres d'oeuvre, afin de réhabiliter la Mairie.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des différents travaux.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Nouveauté : Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, la Mairie peut se rendre à votre domicile afin de procéder à la réalisation de votre CNI ou de votre passeport.

Pour bénéficier de ce service, nous vous invitons à contacter la Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE

Voici un petit rappel des heures d'ouverture de la Mairie.

Lundi et Jeudi : **8h30-12h30 13h30-18h30**

Mardi : **8h30-12h30**

Mercredi : **FERMÉE**

Vendredi : **13h30-16h30**

NUMÉRO D'ASTREINTE

Nous sommes dorénavant dotés d'un numéro d'astreinte : **06.87.38.88.93**

Celui-ci est joignable en dehors des heures d'ouverture de la Mairie.

TRAVAUX ESPACES VERTS

- La commune dispose d'un parc sportif comprenant un stade de foot, un city stade et un court de tennis. Dans le cadre de notre programme d'ouverture et de valorisation du coeur de village, le conseil municipal a décidé de retirer la haie située entre le monument aux morts et le complexe sportif afin de rendre cet espace plus visible, plus accueillant et plus ouvert sur le centre-bourg.

Les photos suivantes présentent les aménagements réalisés pour apporter plus de clarté et d'ouverture à cet espace.



- L'espace de stockage des déchets verts est actuellement fermé.

Une nouvelle zone est en cours de création. L'ouverture de celle-ci vous sera communiquée très prochainement sur nos différents réseaux.



BOÎTE À IDÉES



Vous pourrez très prochainement voir apparaître une boîte à idées aux abords de la Mairie.

Nous avons effectivement mandaté la SAS LAURENT FRÈRES, une entreprise espiétaise pour la création de cette boîte.

Vous avez des idées ? Des suggestions ? N'hésitez pas à utiliser la boîte aux lettres de la Mairie en attendant son arrivée.



CHIENS ERRANTS

Des chiens errants sont encore trop souvent retrouvés dans nos rues.

Pour leur sécurité et celle de tous, pensez à bien surveiller vos animaux.

Si un chien est retrouvé, la municipalité dispose d'un appareil permettant de lire les puces électroniques afin de retrouver rapidement son propriétaire.

ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS

Suite à notre réunion publique avec les entrepreneurs locaux, une association est en train de voir le jour et sa 1re AG se tiendra le **27 mai 2026 à 20h à la salle des Fêtes.**

Vous êtes une entreprise espiétaise ? Vous souhaitez participer à cette association ?

Il vous suffit de contacter Mme Groussard Aurélie au **07.82.28.47.24** ou par mail à l'adresse suivante : **entrepreneursespiet@gmail.com**

Comme vous avez pu le remarquer, le magazine trimestriel a fait peau neuve.

Le renommer est une étape importante dans la vie communale, c'est pourquoi nous vous proposons de participer au futur nom.

La commission Communication a proposé "LA GAZETTE ESPIÉTAISE" mais ce choix n'est pas définitif.

Vous trouverez, à côté, un QR CODE qui vous amènera vers un sondage ou vous pouvez retrouver un lien depuis l'accueil du site internet de la commune.



AGENCE POSTALE



L'agence postale est un service de proximité important pour le tissu rural de la commune.

Si les horaires d'ouverture ne vous correspondent pas, vous pouvez toujours vous présenter aux horaires d'ouverture de la Mairie. Les secrétaires se feront un plaisir de vous remettre votre courrier.

Pour rappel, les heures d'ouverture de l'agence postale sont les suivantes :

Lundi, mardi et jeudi **8h30-12h00**

Vendredi : **13h30-16h30**

NUISANCES SONORES

Avec le retour des beaux jours, la saison des tontes reprend !

Pour préserver la tranquillité de chacun, merci de respecter les horaires autorisés pour les travaux de jardinage et activités bruyantes.

Un petit geste qui aide au bien-vivre ensemble !

Pour rappel, les heures autorisées sont les suivantes :

Du lundi au vendredi : **8h30-12h30 14h30-19h30**

Le samedi : **9h-12h 15h-19h**

Le dimanche et les jours fériés : **10h-12h**



4. Vie communale



Vous pouvez retrouver, à la gare d'Espiet, un concert chaque 1er vendredi soir du mois et des soirées et animations en plus cet été !

- **Le 5 juin** : Lilith et Ginette : deux chanteuses musiciennes et une pléiade de féministes. Des chansons subversives, intimes et drôles.
- **Le 2 juillet** : Jalasong : compositions originales, musiques du monde.

Ateliers et portes ouvertes en juin :

- **Le 13 juin** : atelier cirque parent/enfant
- **En juin** : Portes ouvertes pour découvrir notre association et nos activités. Pré-inscriptions possibles pour la rentrée.

Activités pouvant être essayées :

- Pour les enfants : motricité enfant (3-5 ans et 6-8 ans), ateliers parents/enfants
- Pour les adultes : gym séniors, gym douce, Pilate, stretching, Qi Gong, marche nordique. Dates et horaires à venir très rapidement !

Toutes les infos sur nos réseaux, au 07.64.15.27.11 ou en passant nous voir directement. Si le café est fermé, n'hésitez pas à sonner !



COMITÉ DES FÊTES

- Le comité des fêtes organise son 1er bar associatif le **vendredi 22 mai à partir de 18h30**.

Au programme match de rugby et bonne ambiance garantie !



- Le dernier week-end de juin est synonyme de fête locale pour Espiet.

Cette année, le comité des fêtes reprend le flambeau.

La fête se tiendra les **26, 27 et 28 juin** prochain. Le programme vous sera communiqué prochainement.

ACCA

L'Assemblée Générale de l'ACCA se tiendra le 11 juin à 20h30, à la salle des fêtes.



Esipet.fr



mairie.esipet@gmail.com



05.57.24.24.27
06.87.38.88.93



Commune d'Espiet

LIVRET DES ENTREPRENEURS LOCAUX

Comme vous avez pu le remarquer, la page regroupant les cartes des différents entrepreneurs locaux a disparu de cette nouvelle édition de la gazette.

Comme nous l'avions proposé dans notre programme, nous travaillons actuellement à la création d'un livret des entrepreneurs.

Celui-ci permettra de retrouver plus facilement les coordonnées et les activités des professionnels dans un format plus pratique et plus agréable à consulter.

Ce livret est actuellement en cours de fabrication et sera bientôt disponible.

Vous êtes une entreprise locale et vous souhaitez paraître dans le futur livret ? Il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : **communicationespriet@gmail.com**

5. Le saviez-vous ?

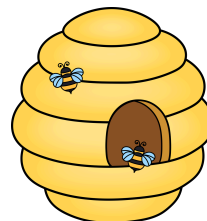
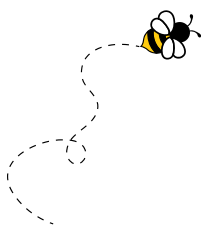
Les abeilles jouent un rôle essentiel dans notre environnement et notre alimentation. En pollinisant les fleurs, elles permettent la reproduction de nombreuses plantes, arbres fruitiers et cultures agricoles.

Une grande partie des fruits et légumes que nous consommons dépend directement de leur travail. Protéger les abeilles, c'est donc préserver la biodiversité et contribuer à l'équilibre de notre écosystème.

Depuis plusieurs années, les abeilles sont menacées par les frelons asiatiques. Voici une recette simple pour lutter contre ces envahisseurs !

Dans une bouteille en plastique coupée en deux, faites un entonnoir avec la partie supérieure, mettez les ingrédients suivants :

- 1/3 de bière brune
- 1/3 de vin blanc
- 1/3 de sirop de fruits rouges



Découvrez PanneauPocket, l'application qui vous permet de rester informé en temps réel des actualités de la commune : alertes météo, événements, travaux, sécurité, animations et informations pratiques. Simple, gratuite et sans création de compte, elle vous accompagne au quotidien pour ne rien manquer de notre vie locale !

L'application est téléchargeable depuis Google Play Store et App Store.



Vous souhaitez télécharger l'application sur votre smartphone ? Il vous suffit de scanner ce QR code, c'est gratuit, simple et rapide !

